

PREScriptions EDCIeES PAR LE PLU

1 - LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA Désignation de zone

2 - LES EMPLACEMENTS RESERVES

- A1 Numéro
- 15 Emprise de l'emplacement réservé
- Voie publique, ouvrage public, projet d'infrastructure ou espace vert à créer ou à élargir

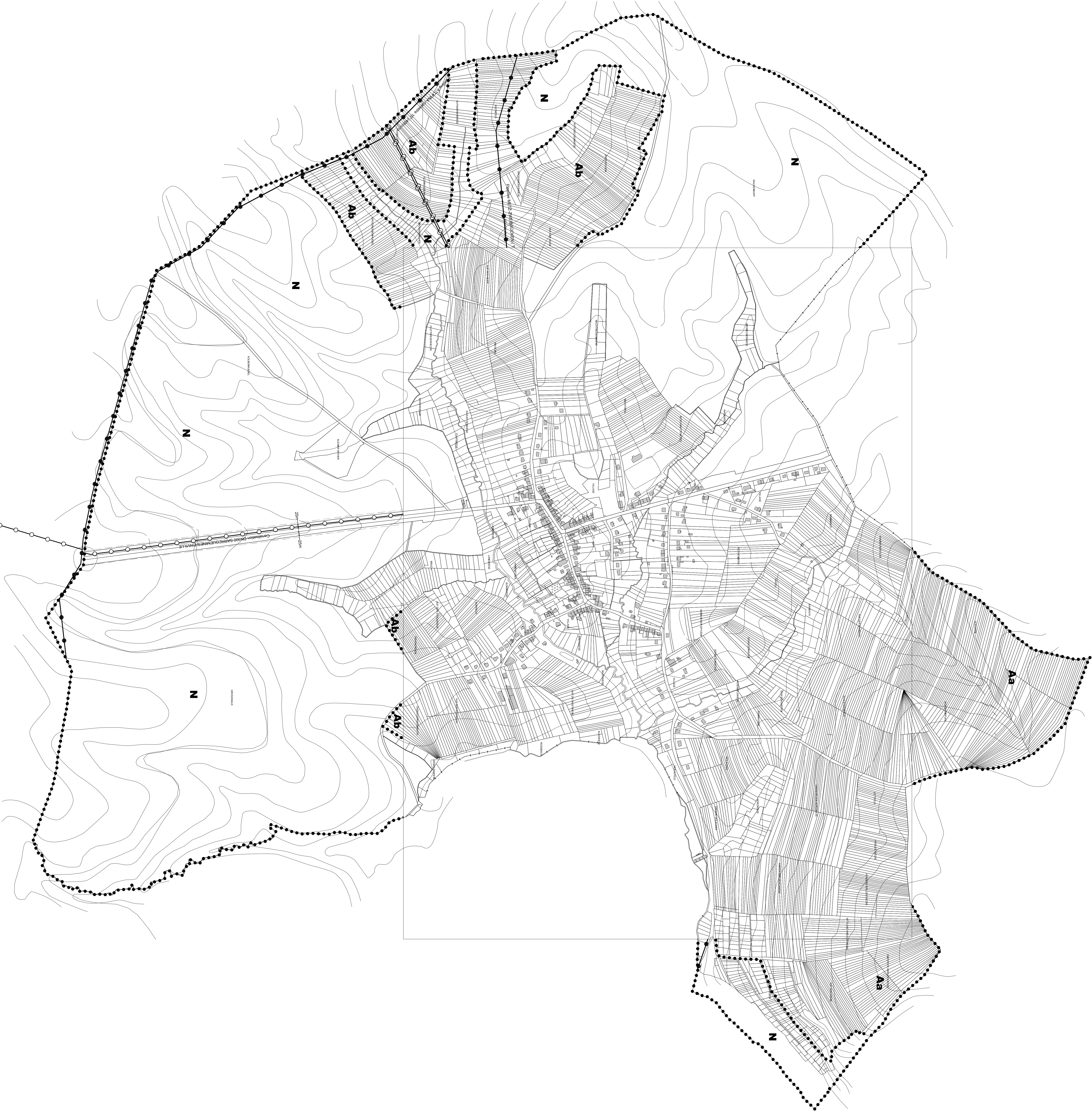
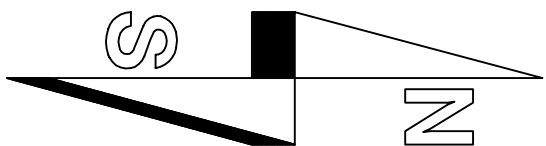
3 - LES AUTRES PRESCRIPTIONS

- Récul par rapport à l'axe de la voie pour les :
 - habitations,
 - autres constructions ;
- Récul par rapport à l'alignement ou à la limite d'emprise des voies
- Récul par rapport à la limite de zone

4 - RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Canalisation de transport de gaz
- Pipeline
- Limite communale
- Cimetière

Liste des emplacements réservés		
Numero	Vale publique Destination	Bénéficiaire
1	Avance de voirie pédonne et/ou cyclable	Commune
2	Voie d'accès à la zone d'habitat individuel	Commune
3	Installation d'infrastructure générale :	Commune



PLU - Plan Local d'Urbanisme -

COMMUNE DE SILTZHEIM

PLAN DE REGLEMENT AU 1/5000

MODIFICATION N°1

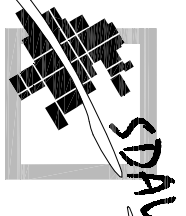
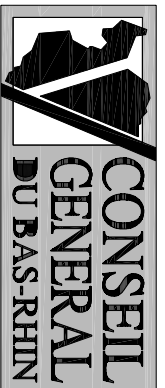
APPROBATION

10 Mars 2019

A. SALTZHEIM, Maire

La Mairie

Pauline WAGNER



SERVICE DÉPARTEMENTAL DE NUMÉRISATION
SDN
Généraliste - Bas-Rhin
03 83 33 33 33 - 03 83 33 33 33